

LE MOT DU MAIRE :

Cette année 2020 restera, pour nous tous, une date que l'on retiendra ; l'année de cette crise sanitaire qui a touché presque l'ensemble de la planète avec presque 30 000 morts en France. Notre commune a fait face en respectant consciencieusement le confinement et le port du masque. La commune a acheté et distribué des masques et du gel hydro-alcoolique. Les masques ont fait l'objet d'un achat groupé auprès de l'entreprise Blanc de Bourg-Argental avec la CCMP. La distribution de gel hydro-alcoolique a été effectuée auprès des personnes vulnérables. Le montant de ces 2 achats s'élève à 1259 euros TTC. Une partie devrait être remboursée par l'Etat.

Les élus ont distribué des masques fournis par la commune, la Région et l'Etat.

Peu de personnes touchées pour l'instant sur notre communauté de communes, mais il faut rester vigilants, les gestes barrières doivent être encore pour quelque temps, la norme. Le gouvernement avait décidé de maintenir la date des élections municipales, je remercie l'ensemble des personnes qui ont participé au bon déroulement de ce scrutin en prenant soin de respecter les consignes sanitaires. Sur 153 inscrits 92 électeurs se sont déplacés soit 60 %. Vous avez à cette occasion renouvelé votre confiance à cette nouvelle équipe municipale, et je vous en remercie.

En page intérieure vous ferez connaissance des élus et des commissions communales auxquelles ils prennent part. Je remercie également les élus qui ne se sont pas représentés pour tout le travail accompli au cours du précédent mandat. Les projets ne manquent pas, les élus auront des choix à faire dans un contexte particulier avec la baisse des dotations et une économie nationale à relancer ; beaucoup d'incertitudes nous attendent.

Pour l'instant les travaux de la salle sous la mairie se terminent, un article y est consacré en page intérieure. Notre nouveau poteau d'incendie à Champet va être réceptionné par le SDIS dans quelques jours, nous avons une protection supplémentaire mais nous devons poursuivre nos efforts dans ce domaine. Avec le réchauffement climatique il est à craindre des incendies et nous devons être opérationnels.



Je ne pourrais pas ne pas citer la disparition d'Antoine Seytre qui, malgré son confinement à St Etienne, s'est investi complètement dans son mandat d'adjoint jusqu'à quelques jours avant son hospitalisation et son décès. Antoine a passé 25 années au service de la collectivité, conseiller municipal depuis 1995, conseiller communautaire, délégué de la commune auprès du SIEL, premier adjoint, il a participé à 4 mandats communaux. Depuis 2008, j'ai partagé les joies mais aussi les soucis de la gestion communale. Ses conseils, son soutien, son amitié nous ont permis, avec les autres élus, de mener à bien de nombreux projets communaux. Ses articles sur l'histoire locale enrichissaient régulièrement notre bulletin municipal, beaucoup d'entre vous y étaient très attentifs et les attendaient avec impatience. J'ai perdu un ami qui laissera une trace dans notre histoire locale.

Remerciements

Nous remercions également pour leur investissement sur les deux précédents mandats, les élus qui n'ont pas souhaité se représenter :



Roseline TOURNY/ROUHOU adjointe, qui a pris en charge tout particulièrement le CCAS et le budget, et de nombreux dossiers.....



Bernard SABOT spécialiste dans le domaine de la voirie et des différentes normes d'hygiène et de sécurité. Il en a fait pleinement bénéficier la commune. Membre du CCAS



Patrick ARNAUD qui a collaboré à de nombreux Thélis Infos et aux relations avec le Parc du Pilat.....

Il convient également de remercier tous les membres du CCAS élus ou non qui ont fait vivre ce comité communal d'actions sociales.

Vos Elu (es)



De gauche à droite

VANEL Régis, TROUILLER Franck : 1^o adjoint, RICHARD-RIVORY Carole: 2^o adjointe, DEYGAS Raymonde, BERNE Bernadette, ORIOL Thierry, VILLEVIEILLE Marie Christine, GONON Bernard, FANGET Régis : maire, BERNE Francis, ROUCHOUZE Christian.



Le Maire et les adjoints.

Les commissions communales

Commission voirie, bâtiment communaux, cimetièrre, r seau AEP et Assainissement :

BERNE Bernadette, BERNE Francis, DEYGAS Raymonde, FANGET R gis, GONON Bernard, ORIOL Thierry, ROUCHOUZE Christian, TROUILLER Franck, VANEL Regis, VILLEVIEILLE Marie- Christine.

Commission budget finances imp ts :

BERNE Francis, FANGET R gis, RICHARD-RIVORY Carole.

Commission communication Th lis Infos :

BERNE Bernadette, FANGET R gis, RICHARD-RIVORY Carole, ROUCHOUZE Christian.

Commission Appel d'offres :

BERNE Francis, FANGET R gis, ORIOL Thierry, RICHARD-RIVORY Carole, TROUILLER Franck, VILLEVIEILLE Marie-Christine.

Le CCAS

Membres  lus : BERNE Bernadette, FANGET R gis, RICHARD-RIVORY Carole, ROUCHOUZE Christian, TROUILLER Franck.

Membres non  lus : BRUNON Marie-Adeline, CHARRON C cile, DELARUE Andr e, SABOT Bernard.

RESEAU AEP

Chaque ann e nous faisons faire la v rification d'une partie du r seau.

Notre prestataire Pilat Travaux Public ayant cess  son activit , il a fallu trouver une autre entreprise. Le conseil municipal a valid  la proposition commerciale de l'entreprise SAUR pour assurer ce travail de v rification des  l ments du r seau (vannes compteurs, d tendeurs, ventouses etc....) mais la gestion reste enti rement communale.

Ne vous  tonnez pas si vous croisez un technicien sur la partie du r seau qui va du r servoir des Rochettes   la Colombi re.

L'an prochain nous v rifierons de la Croix Fayard au Tournant.

Merci de d gager vos compteurs d'eau surtout s'ils sont cach s par de l'herbe ou de la terre. Profitez-en aussi pour constater l' tat du polystyr ne   certains endroits les fournis en raffolent !!

Les  lus feront comme chaque ann e le relev  de vos compteurs courant juillet.

MOYENNE EN METRE CUBE/ JOUR	moyenne
moyenne avril	14,90
moyenne mai	14,42
moyenne juin	17,17

Salle sous la mairie



1



2



3

Les élus ont assuré le suivi du chantier en privilégiant les entreprises locales.



4

Ce projet a débuté en 2018 avec le remplacement des huisseries par l'entreprise ALD. L'entreprise Vivarais Chape a projeté sur les murs et sur le sol une mousse isolante (photo 1) puis coulé une chape liquide (photo 2 et 3) qui servira de support au carrelage, posé dans quelques jours par Joël Dentressangle. Les cloisons en placo-plâtre (photo 4 et 5) réalisées par Revoil Franck, viennent d'être peintes par ce dernier (photo 6). L'électricité vient d'être terminée par l'entreprise Roudon Buniazet.

SANIPAC viendra poser la pompe à chaleur. L'entreprise Guillaumond devrait s'occuper de la partie ferronnerie (main courante, grille de protection de la partie extérieure de la pompe à chaleur) Le choix du carrelage et de la peinture a été validé par le conseil municipal.

Cette salle se veut être une annexe à notre salle des fêtes. Elle sera aussi la salle pour les mariages, la salle des conseils municipaux. Un accès pour personnes à mobilité réduite est prévu côté porte sud (cf Thélis Infos n°25). Le coût total de la rénovation de cette salle s'élève à environ 29 900 euros HT. Une partie sera subventionnée par le SIEL et par la communauté de communes (1400 euros). Le SIEL nous a guidé pour respecter au mieux les normes d'isolation thermiques et phoniques. Les élus vont réfléchir à un règlement intérieur de cette salle, si elle est amenée à être ouverte à la location.



5

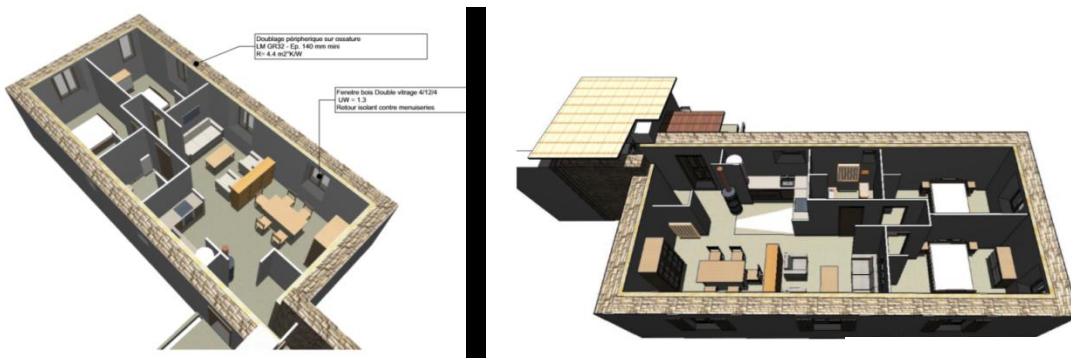
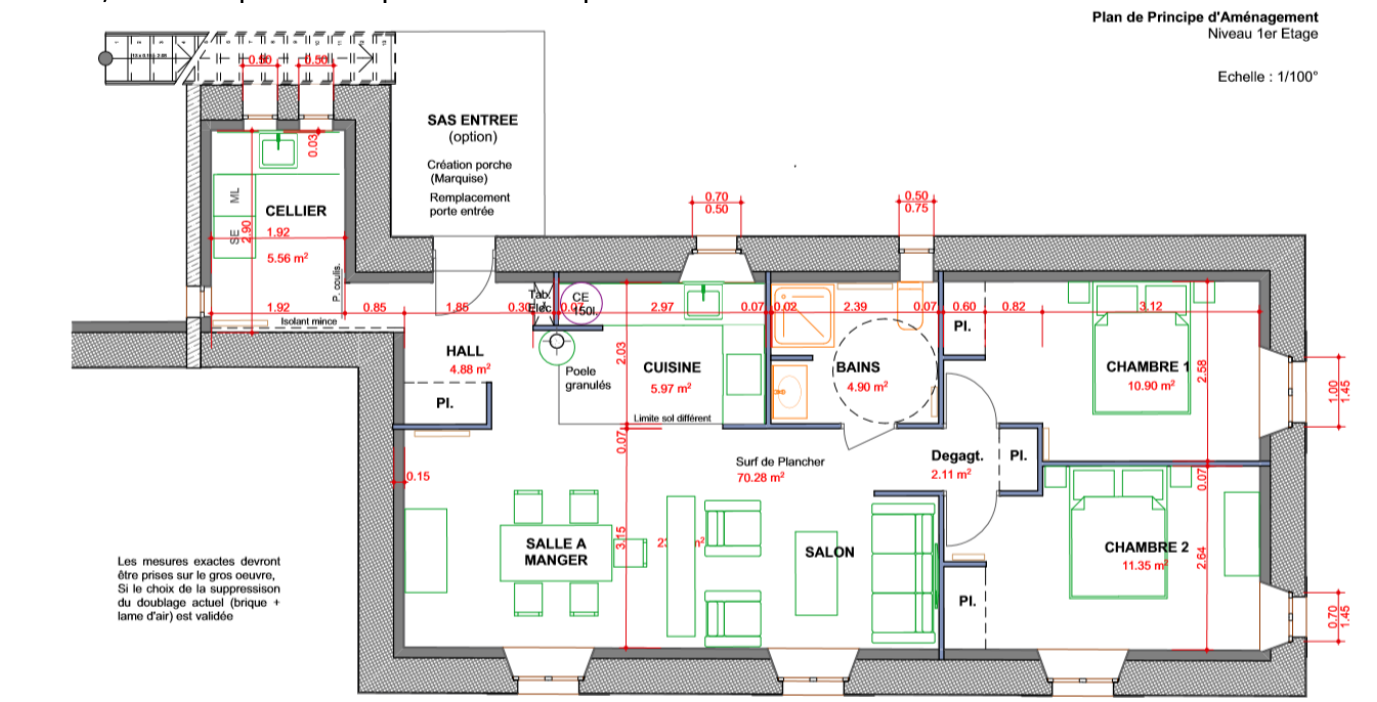


6

4

Appartement communal

Notre architecte M GOUIN du SIEL, nous a fait parvenir un plan projet. Les élus vont travailler sur ce dossier. Une visite des élus a permis de voir l'ampleur des travaux à entreprendre. Là encore des choix devront être faits en termes d'isolation et de chauffage afin de rendre pérenne cette rénovation et de faire en sorte que des locataires s'y sentent bien. Pour des raisons financières, nous ne reprendrons pas la toiture dans ce programme de travaux, ce sera pour une prochaine étape.



L'isolation de l'appartement devra se faire en isolant par-dessous dans la salle des fêtes, ce qui améliorera l'acoustique de cette dernière. Le suivi du chantier s'effectuera par le SIEL. Les autres postes le seront par les élus.



Notre commune perd des habitants, le dernier recensement a constaté cette baisse nous ne sommes plus que 148 habitants, nous étions 176 il y a une dizaine d'années, il nous faut faire en sorte que cette baisse s'arrête.

Heureusement notre auberge vient de trouver un reprenneur, cela va redynamiser notre village, dans les pages suivantes vous pourrez faire plus ample connaissance avec ce sympathique couple et leurs 3 enfants.

POTEAU D'INCENDIE



Nous avons évoqué ce projet dans le Thélis - Info N° 24, le voilà prêt pour être mis à disposition du SDIS, ce qui devrait se faire prochainement. Nous en avons profité pour remettre en état le petit chemin communal qui passe juste derrière cette parcelle.



C'est donc 100 mètres cube d'eau à la disposition des pompiers, qui contribueront à une protection supplémentaire pour le haut de la commune.
L'équipe de rédaction

THELIS PROPRE



Ce samedi 13 juin une quinzaine de bénévoles sont venus, malgré le temps vraiment incertain, redonner un coup de jeune au village.

Ce fut l'occasion de nettoyer les abords et de bénéficier des talents horticoles d'Anna pour replanter quelques fleurs dans les jardinières. Comme chaque année, un casse-croute offert par la municipalité a clôturé cette sympathique matinée.



L'équipe de redaction

Génération Mouvement Les Aînés Ruraux.

Le club Détente et Amitié a débuté ses activités le 6 janvier par la première rencontre de l'année 2020. Après l'échange de bons vœux, certains se sont retrouvés autour des jeux habituels et les autres sont partis faire une petite promenade. Puis le goûter nous a réunis pour partager la brioche des rois accompagnée de cidre ou de jus de pommes.



Le 3 février 2020 s'est déroulée l'Assemblée Générale de notre club, avec une bonne participation des adhérents. A l'issue de cette assemblée, Bernadette Séauve, notre nouvelle adhérente nous a rejoint. A ce jour, le club compte 34 adhérents. L'après-midi s'est terminé avec les jeux et le goûter traditionnel.

Le 2 mars 2020, comme les années précédentes, a eu lieu un moment attendu de tous les membres du club et des enfants du village, invités à venir partager les jeux et déguster les crêpes au sucre, au Nutella ou à la confiture faite maison. Au cours de cet après-midi, nous avons eu le plaisir d'accueillir et de faire la connaissance de nos nouveaux aubergistes, Yann et Marina Le Calvez et de leurs 3 enfants.



Le 16 mars 2020, sans qu'on l'ait invité, le coronavirus est arrivé et nous a confiné chez nous provoquant l'arrêt brutal du club et l'annulation de tous nos projets.

Nous ne savons pas encore quand nous pourrions enfin nous retrouver. Cependant, le déconfinement étant arrivé nous pourrions quand même nous retrouver par petits groupes chez les uns et les autres afin de retrouver le contact qui nous a bien manqué pendant ces 2 mois. Je vous souhaite à tous un bel été et je vous donne rendez-vous le 7 septembre, si les conditions le permettent, afin de nous réunir à nouveau autour de nos activités et de nos discussions qui nous ont tant manqué. En attendant prenez soin de vous !

L'auberge de Thélis : c'est parti !

Après 2 ans de recherche, le conseil municipal est heureux de vous annoncer qu'un couple de repreneur a été trouvé, grâce à l'opération SOS Village. Notre auberge communale reprend enfin vie.

Yann et Marina LE CALVEZ, couple originaire du Maine et Loire, étaient expatriés en Roumanie depuis une dizaine d'années. Après plusieurs contacts téléphoniques et une visite à Thélis-la-Combe, ils sont arrivés début mars avec leurs 3 enfants.



Marina nous présente les lieux : *« Nous avons repensé l'auberge afin que nos clients s'y sentent bien. Le mobilier et l'éclairage ont été changés, les terrasses ont été remises en état avec une petite devant, toute fleurie, pour les arrêts brefs, deux grandes terrasses derrière, l'une à l'esprit terrasse de ville, l'autre plutôt à l'esprit pique-nique dans la nature. Un espace enfant a été créé avec trampoline et divers jeux.*

Les chambres d'hôtes ont aussi eu droit à un coup de neuf avec du nouveau mobilier pour accueillir les touristes comme il se doit. Les tarifs vont de 59 à 89 euros la nuit. Après une bonne nuit de sommeil, un copieux petit déjeuner peut être servi avec le pilat en panorama.

Pour ce qui est du restaurant, nous servons un plat du jour à 8€90 en semaine, le week-end le menu tout compris est à 19€90. Les enfants ont aussi droit à leur menu à 8€90. La carte vient compléter notre offre avec charcuteries maison, des salades, des viandes, des petits plats mijotés, des desserts dont la spécialité de la maison, le cheesecake au citron.

Il n'est pas indispensable de réserver et vous pouvez passer à l'improviste, vous aurez toujours à manger. Que ce soit pour un apéritif en partageant des planches de charcuterie ou de fromage ou pour un repas complet nous vous attendons avec plaisir. Il est aussi possible de venir en grand groupe (réservation conseillée) et nous pouvons au besoin privatiser le restaurant pour les célébrations.

Le mardi et le samedi soir sont des soirées réservées aux pizzas d'exception et à certains plats uniquement puisque nous avons remis en fonction le vieux four à pain. »

Le démarrage a été un peu compliqué et surtout retardé avec le confinement mais cela n'a pas entamé leur optimisme et ils ont attendu patiemment la possibilité d'ouvrir normalement, tout en faisant des pizzas et des petits plats à emporter.

Depuis la réouverture, Thélis-la-combe offre à nouveau la possibilité aux randonneurs, aux habitants de trouver au coeur de notre village un lieu de détente, de restauration, des petits plats mijotés, des plats du jour, avec toujours un point commun : des produits frais, de qualité et le plus local possible.



« Notre cuisine est traditionnelle avec des plats du terroir français, intégralement fait maison, utilisant au maximum des produits locaux, fromages, fruits et légumes, viande. Le plus important étant pour nous la qualité.

Vous y trouverez les grands classiques du terroir français avec la langue de boeuf, le bouguignon, la queue de lotte à la basquaise, les traditionnels de la brasserie avec le burger de Thelis ou la pièce du boucher et les frites maison

Même si nous restons classiques, nous n'oublions pas d'ajouter de temps à autre une petite touche exotique avec des plats hongrois, roumains, des îles etc. Nos voyages dans les différents coins du monde nous ont permis de nous approprier différentes saveurs et savoir faire.

Notre auberge est ouverte 7 jours sur 7 et nous pouvons servir de 10h30 à 22h. Le plus important pour nous étant la convivialité, le plaisir et la qualité des produits.

A l'auberge de Thelis, vous ne trouverez aucun produit surgelé ou tout préparé. Chaque plat est conçu à l'auberge à partir de produits bruts, de l'entrée au dessert. » nous explique Yann, le cuisinier.

C'est un réel plaisir, en se penchant à la fenêtre, d'apercevoir à nouveau les volutes de fumée blanche sortant de la cheminée du four à bois, de croiser des touristes, des familles logées à l'auberge se promener dans le bourg, de voir les terrasses de l'auberge occupées un moment par des randonneurs ou des habitants de Thélis.

N'hésitez donc plus à franchir la porte de l'auberge, pour un café, une bonne glace artisanale, un repas entre amis...

N'hésitez pas non plus à en parler autour de vous, l'Auberge de Thélis est ré-ouverte !

Auberge de Thelis – 10 Place Philippe Serindat – 42220
THELIS LA COMBE
Tel : 04.77.56.66.93 – 07.87.84.18.84

L'auberge est présente sur les réseaux sociaux :

Site internet : www.aubergedethelis.com

Facebook : @aubergedethelis

Instagram . aubergedethelis

Mr et Mme Le Calvez



Le Parc du Pilat communique :

Depuis lundi 11 mai, les sentiers du Pilat sont de nouveau ouverts aux pratiques sportives, dans la limite des préconisations sanitaires. Avec plus de 1500 km de sentiers balisés, la distanciation est possible sur les chemins du Pilat. Les 160 propositions de circuits présentées sur le site : **Pilat-rando.fr** pourront vous aider. Attention toutefois à ne pas déranger la faune qui a repris ses droits. De même, les chemins n'ont pas pu être entretenus durant cette période, le Parc du Pilat appelle les randonneurs à la vigilance.

L'interdiction des chemins, décidée par le Préfet de la Loire, pendant les 2 mois de confinement n'a pas permis à l'équipe d'entretien de la nature du Parc du Pilat d'intervenir comme d'habitude lors de la reprise de la végétation au printemps.

Vous pourrez rencontrer des herbes hautes, voire des branches en travers de certains chemins. Soyez vigilants. Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à les signaler au Parc du Pilat. Vos informations permettront de prioriser l'intervention de l'équipe d'entretien de la nature qui reprend du service avec toutes les précautions d'usage. Pour cela, envoyez un mail à **info@parc-naturel-pilat.fr**

Qui dit herbes hautes, dit plus de risques de se faire mordre par ces acariens potentiellement porteurs de la maladie de Lyme. Les gestes de prévention ne changent pas : porter des vêtements couvrant le corps et bien s'ausculter au retour de balade. La faune sauvage a profité du confinement pour se réapproprié l'espace. Les oiseaux ont peut-être fait leur nid dans des lieux inattendus. En effet, la période de nidification est en cours : soyez vigilants si vous croisez un nid ou un animal sauvage et éloignez-vous. Evitez également, de laisser votre chien fureter en dehors des sentiers. La nature vous en remercie. **Le parc du Pilat**

Thelis Infos vous donne la parole

Si vous souhaitez nous aider à la rédaction des bulletins municipaux, en rédigeant des articles sur un sujet qui vous passionne (histoire locale, loisirs passions, etc...), n'hésitez pas et prenez contact avec l'équipe de rédaction, nous vous réservons un bon accueil.

Horaires d'ouverture Du secrétariat de la Mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le mardi de 9 h à 12 h, de 13 h à 15h30 et le vendredi matin de 8h30 à 11h30. En cas de besoin contacter Mr le Maire ou les Adjointes.

Mme Catherine Hervé assurera le secrétariat de mairie, je profite de ce Thélis-infos pour la remercier pour tout le travail qu'elle fait avec sérieux et compétence.

Horaires d'ouverture de la Déchèterie intercommunale

La déchèterie propriété du SICTOM, au Noharet à Bourg-Argental.: Les horaires d'ouverture sont les suivants

Lundi : 13h30 - 17h Mardi : Fermée Mercredi : 9h - 12h // 13h30 - 17h Jeudi : Fermée
Vendredi : 13h30 - 17h Samedi : 9h - 12h // 13h30 - 17h

Pour contacter le gardien de la déchèterie, merci de composer le 04.77.39.18.84

A noter : Du 1er mai au 30 octobre les déchèteries restent ouvertes jusqu'à 18h00 les soirs d'ouverture

Directeur de la publication : M. Régis Fanget, Maire

*Comité de rédaction : Bernadette BERNE, Carole RICHARD-RIVORY, Christian ROUCHOUZE
Impression : par nos soins*